Programme de Formation

Prévention du risque routier professionnel

Organisation

Durée : 1 heure et 30 minutes

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

Salariés exposés au risque routier professionnel dans le cadre de leurs missions ou domicile-travail

Objectifs pédagogiques

- **Identifier et comprendre** les principaux dangers liés au risque routier.
- **Connaître** les conseils de prévention adaptés aux différents modes de déplacement.

Compétences visées

- Respecter le code de la route
- Règles de conduite et de sécurité routière
- Vérifier les éléments de sécurité sur les équipements de production

Description

1. Partie théorique : Les dangers de la route

Rappels réglementaires

- Obligations légales des conducteurs et des employeurs (Code du travail, Code de la route).
- Documents obligatoires à bord des véhicules professionnels

Les formes de mobilités: mobilités douce, transports en commun, véhicule, moto...

Les dangers spécifiques de la route:

- Les médicaments, l'alcool, la drogue : effets sur la vigilance, perception et réflexes.
- La fatigue : signes avant-coureurs, recommandations pour la prévenir.
- Le téléphone : impact des distractions, législation.
- La vitesse : calcul des distances d'arrêt, conséquences des excès de vitesse.

Prérequis

Aucun pré-requis

Modalités pédagogiques

- Discussions et échanges d'expériences.
- Groupe restreint pour favoriser les *interactions* et les *retours individualisés*.
- Support pédagogique interactif

Moyens et supports pédagogiques

- Diffusion de videos
- Support PPT

Modalités d'évaluation et de suivi

Nos formations s'inscrivent exclusivement dans le cadre de la formation professionnelle continue ; elles permettent de développer ou de certifier des compétences clés mais ne délivrent pas de diplôme d'État, ni RNCP.

- Evaluation continue des acquis par l'échange et l'expérimentation.
- Quizz

Informations sur l'accessibilité

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif à **formation@kerea.eu**

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif à **formation@kerea.eu**

Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs
- Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour faciliter l'accès à l'espace connecté personnel

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc, tablette)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu